



Epargne

Compte épargne nominatif	Compte épargne placement	Compte épargne EUR	Compte garantie loyer	Compte de libre-passage	Compte 3e pilier A	Compte courant
0.5% jusqu'à CHF 50'000.- Au-delà 0,15%	1% jusqu'à CHF 50'000.- Au-delà 0,35%	0,125%	0,125%	0,15%	0,7%	0%
Conditions de retrait allégées Idéal pour les objectifs d'épargne à court ou moyen terme	• Taux d'intérêt attractif, quel que soit le montant • Idéal pour les objectifs d'épargne à long terme	Taux d'intérêt attractif sur un compte en Euro	Possibilité de retirer les intérêts uniquement		• Taux d'intérêt attractif • Investissement en fonds de placement possible	Retraits d'espèces offerts dans tous les bancomats de Suisse
Offerte	Offerte	Offerte	Offerte	Offerte si le compte n'est pas clôturé durant la première année	Offerte	CHF 0,50.- par écriture (y.-c. eBanking) CHF 5.- de frais de bouclement
Annuel	Annuel	Annuel	Annuel	Annuel	Annuel avec attestation fiscale	Trimestriels
• Jusqu'à CHF 30'000.- par mois sans préavis Au delà, préavis de 3 mois • Indemnité de 2% du montant dépassé en cas de non respect du délai	• Jusqu'à CHF 10'000.- chaque 6 mois, sans préavis. Sinon préavis de 6 mois. • Indemnité de 2% du montant dépassé en cas de non respect du délai	• Jusqu'à CHF 30'000.- par mois sans préavis (contrevaleur) Au delà, préavis de 3 mois • 1% d'agio lors de retraits ou versement de billets	Uniquement pour client de la CER	Selon les dispositions légales (LPP)	Selon les dispositions légales (OPP 3)	Retraits à vue
eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	• eBanking et mobile banking en accès 24h/24h • Carte Debit Mastercard : 40.- de cotisation annuelle



Entreprises

Compte épargne nominatif	Compte épargne placement	Compte épargne EUR	Compte garantie loyer	Compte de libre-passage	Compte 3e pilier A	Compte courant
0.5% jusqu'à CHF 50'000.- Au-delà 0,15%	1% jusqu'à CHF 50'000.- Au-delà 0,35%	0,125%	0,125%	0,15%	0,7%	0%
Conditions de retrait allégées Idéal pour les objectifs d'épargne à court ou moyen terme	• Taux d'intérêt attractif, quel que soit le montant • Idéal pour les objectifs d'épargne à long terme	Taux d'intérêt attractif sur un compte en Euro	Possibilité de retirer les intérêts uniquement		• Taux d'intérêt attractif • Investissement en fonds de placement possible	Retraits d'espèces offerts dans tous les bancomats de Suisse
Offerte	Offerte	Offerte	Offerte	Offerte si le compte n'est pas clôturé durant la première année	Offerte	CHF 0,50.- par écriture (y.-c. eBanking) CHF 5.- de frais de bouclement
Annuel	Annuel	Annuel	Annuel	Annuel	Annuel avec attestation fiscale	Trimestriels
• Jusqu'à CHF 30'000.- par mois sans préavis Au delà, préavis de 3 mois • Indemnité de 2% du montant dépassé en cas de non respect du délai	• Jusqu'à CHF 10'000.- chaque 6 mois, sans préavis. Sinon préavis de 6 mois. • Indemnité de 2% du montant dépassé en cas de non respect du délai	• Jusqu'à CHF 30'000.- par mois sans préavis (contrevaleur) Au delà, préavis de 3 mois • 1% d'agio lors de retraits ou versement de billets	Uniquement pour client de la CER	Selon les dispositions légales (LPP)	Selon les dispositions légales (OPP 3)	Retraits à vue
eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	eBanking et mobile banking en accès 24h/24h	• eBanking et mobile banking en accès 24h/24h • Carte Debit Mastercard : 40.- de cotisation annuelle

